

p. 100 alors que celui des généralistes n'augmentait que de 4.1 p. 100. Ces chiffres démontrent l'écart croissant entre l'augmentation démographique et le nombre des médecins de famille.

C'est pourquoi il est évident que les dépenses du gouvernement doivent être plus directement dirigées vers la production d'un plus grand nombre de médecins généralistes pour faire face à l'augmentation démographique et non vers la formation coûteuse de spécialistes. C'est la seule façon de satisfaire les besoins médicaux quotidiens des familles canadiennes. Chaque année, des neurochirurgiens, des chirurgiens orthopédistes, des internistes, des neurologues et ainsi de suite *ad infinitum*, ardents, bien formés, terminent en grand nombre des cours postuniversitaires, et chaque année il semble qu'on ait de moins en moins besoin d'eux. Dans un pays aussi peu peuplé que le nôtre, il est imprudent que chacune de nos écoles de médecine produise, comme autant d'ateliers de montage, toute la gamme des spécialistes. Le Canada ne peut tout simplement pas se permettre d'aider à financer, avec les deniers publics, ces programmes de formation comparativement inutiles. La proportion des médecins par rapport à la population s'établissait en 1957 à .79 par 1,000 habitants, et en 1966 à .86 par 1,000 habitants. Si l'excédent de spécialistes pouvait être orienté vers la pratique générale, les médecins de famille, qui actuellement ont trop peu de temps à consacrer à la prévention et à l'éducation des malades, pourraient mieux s'acquitter de ces tâches.

• (9.20 p.m.)

Un omnipraticien qui voit de 30 à 60 clients par jour à son bureau a bien peu de temps à consacrer aux soins de santé ou à l'enseignement. Pourtant, cet aspect de la médecine étant d'importance primordiale, il faudrait insister davantage sur la formation d'un plus grand nombre d'omnipraticiens. Le bon vieux docteur de famille qui travaillait 24 heures par jour—à la fois ami, conseiller et père pour ses malades—devient rapidement une légende. Le glas sonne la mort de la pratique concurrentielle individuelle de la médecine. Le jeu est devenu trop complexe et trop compliqué et les médecins eux-mêmes l'admettent en fait. Pour fournir des soins médicaux populaires, il faut promouvoir des centres de consultations et les établir pour qu'ils soient accessibles à tous. Ils ne doivent pas être considérables ni alourdis par un personnel administratif non productif.

Des infirmières, des techniciens de laboratoire et d'autres employés paramédicaux munis d'une bonne formation de base aideraient le médecin dans son travail en accomplissant une grande partie des tâches routinières. Chaque centre pourrait facilement recourir aux services de spécialistes accrédités quand le médecin de famille le jugerait nécessaire. Des programmes de soins à domicile par des infirmières visiteuses, joints aux visites à domicile du médecin au besoin, pourraient éliminer l'hospitalisation inutile. Les hôpitaux pourraient alors se consacrer principalement aux cas graves. Le personnel administratif non productif qui n'a rien à voir avec les soins directs aux malades serait réduit au minimum. L'enseignement médical et infirmier et toute formation des spécialistes se donneraient à quelques grands hôpitaux universitaires.

Je voudrais en terminant citer le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Munro) qui a déclaré que les associations médicales locales devraient au cours de leurs discussions et l'examen de notre système de

[M. Sullivan.]

soins de santé surveiller le chevauchement des services et chercher à adopter une attitude plus équilibrée au sujet des soins de santé. Elles devraient aussi faire des recommandations concernant le fonctionnement plus efficace du système et continuer à en améliorer la qualité. Merci.

M. Rose: Monsieur l'Orateur, pourrais-je poser une question au député?

M. Sullivan: Oui, monsieur l'Orateur.

M. Rose: J'ai été vivement intéressé de constater que le député se préoccupe du coût des soins de santé. Je voudrais savoir s'il trouve que les frais ont diminué, grâce au régime d'assurance frais médicaux ou à d'autres régimes en vigueur au Canada et s'il recommanderait que les médecins renoncent à leurs honoraires très coûteux.

M. Sullivan: Monsieur l'Orateur, je présume que le député ne m'a pas écouté. Je pense certes qu'ils devraient renoncer à leurs honoraires.

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): C'est avec plaisir, monsieur l'Orateur, que je participe à ce débat que je qualifie des plus important, compte tenu de la conjoncture actuelle.

J'imagine que les buts visés par le ministre des Finances (M. Benson), lors de la présentation de son dernier budget, étaient la diminution du taux-chômage, qui est devenu une plaie très grave, tant au Québec que dans les autres provinces.

La situation, bien sûr, devient de plus en plus critique et la population perd confiance dans le gouvernement à cause du climat d'instabilité qui grandit.

On a inventé de magnifiques slogans: «société juste» et «Québec au travail pour 1971.»

Le gouvernement semble avoir perdu le contrôle de cette situation, et il faut simplement rappeler qu'en 1968, le nombre des chômeurs s'élevait à près de 300,000, alors qu'on en compte environ 600,000 aujourd'hui.

Le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand) a eu beau faire des injections importantes de crédit dans différentes régions, en particulier dans le Québec, mais il semble que cela n'était pas suffisant. Au fait, du même coup, nous entendons parler tous les jours de la fermeture de certaines industries ou de la réduction importante du nombre des travailleurs des différentes industries canadiennes. Il est clair que les injections de capitaux effectuées par le ministre de l'Expansion économique régionale sont nécessaires, mais il est également important, à mon sens, de veiller à la protection de notre industrie déjà existante, et je crois que l'hésitation du gouvernement à limiter certaines importations de denrées que nous produisons chez nous est responsable de la fermeture de certaines usines et de la réduction considérable du nombre de leurs employés.

Plusieurs ont pris la parole avant moi, citant certaines statistiques qu'il devient de plus en plus assommant à entendre. Je crois qu'à l'occasion de ce débat, il ne s'agit pas uniquement de savoir ce qui se passe. Nous avons également la responsabilité de faire des suggestions en vue de permettre au gouvernement d'agir rapidement, et ce non seulement pour regagner la confiance de la population canadienne, mais pour assurer des emplois au nombre impressionnant de chômeurs. Nous nous sommes